

Compte-rendu de la réunion Covid-19 du 23 novembre 2020

Chaque semaine, Monsieur le Maire, les élus de la majorité et de l'opposition se réunissent afin de faire un point sur la situation sanitaire sur le territoire et d'échanger sur les mesures à adopter.

Point sur la situation sanitaire dans notre territoire et sur la commune

En Île-de-France :

Les données sur le territoire confirment que nous avons bien passé le pic de la deuxième vague de l'épidémie. Tous les indicateurs sont à la baisse :

- Le taux de contamination est de 214/100 000 habitants soit une chute de 43% en une semaine.
- Pour les personnes de plus de 65 ans le taux est de 226/100 000 habitants, soit moins 43% en une semaine.
- Il est effectué 25% de tests en moins, en lien avec la baisse de la demande.
- Le taux de positivité est de 17,2% cette semaine (moins 44% en 7 jours).
- Le taux le plus bas est de 13,8% à Paris et le plus élevé dans le Val-d'Oise avec 19,3 %.
- Il y a aujourd'hui 4800 nouvelles contaminations par jour en comparaison aux 5100 de la semaine dernière.
- Il y a aussi une diminution de nombre de patients hospitalisés :
 - En hospitalisation conventionnelle 3485 patients (-300 en une semaine) ;
 - En réanimation 984 patients (-150 lits) ;
 - L'âge médian en réanimation est de 67 ans ;
 - La déprogrammation des actes prévus est de 34% ;
 - Aucune évacuation sanitaire prévue pour cette semaine.
- Pour les EHPAD, la situation en Ile-de-France est stabilisée, au contraire des autres régions, mais il faut garder la plus grande prudence.
- Depuis lundi, le personnel travaillant dans le milieu scolaire est reconnu comme personne prioritaire dans la réalisation des tests.

A Marolles-en-Brie : pas de cluster déclaré ni de fermeture de classe.

Focus : soutien aux personnes isolées

Plus de 75 % des Marollais identifiés comme fragiles bénéficient actuellement d'un suivi par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les élus. Ces échanges réguliers permettent de

garder un contact avec ce public fragile et de les informer des différents dispositifs mis en place pour les aider, comme les livraisons de courses.

Le retour de la Police Municipale après une semaine d'absence

Suite au test positif à la COVID-19 d'un agent de la police municipale il y a une dizaine de jours, nous avons dû appliquer le protocole sanitaire recommandé par l'ARS.

Parce que la santé de nos agents nous importe, et afin de briser la chaîne de contamination, tous les agents de la Police Municipale identifiés cas contacts ont été en isolement pendant 7 jours et jusqu'aux résultats du test de dépistage.

La continuité du service public a été assurée : des agents municipaux ont été déployés aux points écoles et la police municipale a assuré une permanence téléphonique.

Nous avons mis en place ces actions en concertation avec la police nationale, à qui nous avons notamment demandé d'augmenter leurs rotations de surveillance sur Marolles.

Pour des raisons évidentes de sécurité puisque notre pays est placé en "urgence attentat", le plus haut niveau d'alerte du Plan Vigipirate, nous n'avons pas souhaité communiquer sur l'absence de notre police municipale.

Nos policiers sont de retour à leur poste depuis ce lundi. Nous leur souhaitons une bonne reprise.